



Maternelles

Nom de l'enfant :

Madame,
Monsieur,

Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997, vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et leur ventilation.

DANS SA MISSION D'ENSEIGNEMENT

	Description	Quantité	Prix à l'unité
--	-------------	----------	----------------

1. Frais obligatoires

Activités culturelles	Spectacle au Centre Culturel de Braine-l'Alleud	2 au maximum	6 €
Voyage scolaire		2 au maximum	±30 € (en fonction du lieu et du trajet en bus) (3)

2. Frais scolaires facultatifs (mais vivement conseillés si vous voulez que les activités aient bien lieu) auxquels vous vous engagez (2).

Ateliers	Cuisine ou artistique (matériel et/ou ingrédients)	3 x par an (octobre, décembre, avril)	8 €	<input type="checkbox"/> (*)
		ou 1 x par an	24 €	
Animation (Acc/M1)	Artiste ou spectacle à l'école	2 x par an	15 €	<input type="checkbox"/> (*)
Animation (M1, M2, M3)	Relaxation et concentration	10 x	3 €	<input type="checkbox"/> (*)

(*) A cocher pour accord

HORS MISSION D'ENSEIGNEMENT : TARIF DES SERVICES PROPOSES **AUXQUELS VOUS VOUS ENGAGEZ** (voir talon dans les différentes classes)

	Quantité	Prix à l'unité
Potage	En fonction du mois (1)	0,60 €
Repas chaud (potage, plat et dessert)	En fonction du mois (1)	Mat : 3,50 € Prim : 4,00 €

Garderie du matin	En fonction des présences	0,50 € de 6h45 à 7h30 0,50 € de 7h30 à 8h15
Garderie du soir	En fonction des présences	1,50 € de 15h45 à 17h00 1,50 € de 17h00 à 18h00 3 € par ¼ heure suppl. après 18h00 (Exceptionnel !!!)
Garderie du mercredi	En fonction des présences	3 €

Chaque fin de mois, vous recevrez une facture reprenant tout ce qui a été « consommé » par l'enfant. Le montant réclamé sera à régler dans la huitaine qui suit la date de facturation et ce, sur le compte de l'école **BE58 7320 0869 4079**. En cas de non-paiement, la société de recouvrement TCM se chargera du suivi des facturations.

En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées. Ainsi un échelonnement de paiement peut être demandé. Pour cela, je vous demande de prendre contact avec moi au 0479 62 05 63 afin de prendre un rendez-vous pour en discuter.

D'avance, je vous remercie vivement et reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

Eric Vandepoele,
Directeur.

Pour accord,
Nom, prénom, date et signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Nom	Prénom	Date	Signature
			Lu et approuvé

- (1) Inscription pour le mois complet. En cas d'absence, le repas du premier jour est comptabilisé. Les repas des jours suivants ne seront pas comptabilisés si l'absence est couverte par un certificat médical (avec justificatif écrit pour les maternelles).
- (2) Peut-être réclamés en liquide
- (3) En cas d'absence, la part du transport (uniquement) pourrait être comptée.